



accueils de loisirs, études dirigées, inscrivez vos enfants dès maintenant!



## POUR BIEN PRÉPARER LA RENTRÉE : INSCRIPTION OBLIGATOIRE

# L'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES EST OBLIGATOIRE

Pour l'accueil du matin, la restauration scolaire, les activités après l'école et les accueils de loisirs. Nous vous rappelons que l'inscription de votre enfant aux activités est obligatoire. Tout enfant non inscrit ne sera pas accueilli.

► Cette inscription est indispensable pour garantir des conditions d'accueil optimales et sécurisées pour vos enfants.

### INSCRIPTIONS MODE D'EMPLOI

**Par correspondance :** pour éviter toute attente au service des Affaires Scolaires, il suffit de retourner le coupon d'inscription complété ci-joint (téléchargeable sur www.montreuil.fr)

À nos guichets : aux horaires d'ouverture. Il convient de prendre rendez vous au 01 48 70 62 95

#### Attention

Pour bénéficier du tarif adapté à votre situation, vous devez calculer votre quotient familial.

Une démarche plus simple > avis d'impôt sur le revenu > 1 seul document Une calculette est disponible sur Montreuil.fr pour faire votre simulation. Les nouveaux tarifs 2022 seront consultables sur le simulateur début juillet.

## Liste des pièces à fournir

#### Pour les accueils de loisirs, l'accueil du matin et du soir :

- Justificatif de travail pour l'inscription à l'accueil du matin.
- Carnet de santé de l'enfant (vaccinations à jour) et attestation de carte vitale mise à jour de moins d'un an auprès de votre centre de sécurité sociale (sur laquelle figure le nom de l'enfant) pour l'accueil du soir et les accueils de loisirs.

L'assurance en responsabilité civile n'est pas obligatoire, mais il est vivement recommandé de s'assurer que votre enfant est bien couvert en cas de dommages.

## CONTACT

# SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES ACCUEIL PRESTATION À L'ENFANT - APE

#### Centre administratif

Tour Altaïs

1 place Aimé-Césaire RDC

Horaires d'ouvertures:

- Les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 17h30
- Le ieudi de 13h à 19h

• Le samedi matin de 8h30 à 12h

Il convient de prendre rendez-vous au 01 48 70 62 95 Attention en été les horaires sont susceptibles d'être modifiés. Pensez à consulter le site de la Ville.

### LES HORAIRES PENDANT L'ÉCOLE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9h à 12h / de 13h30 à 16h30

Accueil du matin de 7h20 à 8h30 Accueil du soir de 16h30 à 18h30 Études dirigées de 16h30 à 18h

(avec possibilité de rejoindre l'accueil du soir ensuite)

**Restauration scolaire** le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h à 13h30

**Le mercredi :** Accueil de loisirs toute la journée de 8h30 à 18h30 (possibilité de participation à la demi-journée)

## LES HORAIRES PENDANT LES VACANCES

Accueil du matin de 7h20 à 8h30 Accueil de loisirs de 8h30 à 18h30



#### Une trousse pour les CP!

À la rentrée, la ville de Montreuil offre à tous les enfants qui entrent en CP en septembre 2022 une trousse garnie (stylos, gomme, colle, ciseaux, taille crayon, double décimètre...).

 ${\bf Rejoignez-nous\ sur:}$ 









## **COUPON D'INSCRIPTION**

| Père Nom: Prénom: Tél. (fixe et mobile):  Mail:  |  | Mère Nom: Prénom: Tél. (fixe et mobile):  Mail:  |  |
|--|--|--|--|
| Nom et prénom<br>de l'enfant:  | Nom et prénom<br>de l'enfant:  | Nom et prénom<br>de l'enfant :   | Nom et prénom<br>de l'enfant :   |
| Date de naissance :<br>École fréquentée :  |
|  |  |  |  |
| Accueil du matin  X Restauration scolaire  X Études dirigées Accueil du soir Accueil de loisirs mercredi et vacances scolaires | Accueil du matin  X Restauration scolaire  X Études dirigées Accueil du soir Accueil de loisirs mercredi et vacances scolaires | Accueil du matin  X Restauration scolaire  X Études dirigées Accueil du soir Accueil de loisirs mercredi et vacances scolaires | Accueil du matin  X Restauration scolaire  X Études dirigées Accueil du soir Accueil de loisirs mercredi et vacances scolaires |

Pour les pré-inscriptions, connectez vous sur votre espace familles. Tous les renseignements sont sur le site de la ville de Montreuil.

### Tout dossier incomplet ne sera pas traité!

#### Pour la restauration ou les études dirigées :

• L'inscription à l'étude dirigée et à la restauration est automatique. Elle ne nécessite aucun document spécifique. Seul le formulaire de renseignement est indispensable.